



Championnat de France Jeunes Dossier parents

Evian 09 - 13 mai 2018

Championnats de France de **TAROT**

• Séries & jeunes •

43^e Championnat de France Individuel Open

		Brunarius	Accueil des qualifiés et retrait des badges	
Jeudi 10	10h à 12h			
Jeudi 10	12h45	Brunarius	1 ^{re} séance	196 joueurs 28 femmes
Jeudi 10	21h	Brunarius	2 ^e séance	112 joueurs 28 femmes
Vendredi 11	21h	Salon nord	3 ^e séance	56 joueurs 28 femmes
Samedi 12	21h	Salon nord	4 ^e séance	28 joueurs 28 femmes

35^e Championnat de France Individuel par séries

		Salon nord	Accueil des qualifiés et retrait des badges	
Vendredi 11	10h à 12h			
Vendredi 11	13h	Salon nord	1 ^{re} séance	84 joueurs 28 femmes
Samedi 12	13h15	Salon nord	2 ^e séance	56 joueurs 28 femmes
Dimanche 13	13h	Salon nord	3 ^e séance	28 joueurs 28 femmes

Championnat 2^e série

		Brunarius	Accueil des qualifiés et retrait des badges	
Vendredi 11	10h à 12h			
Vendredi 11	13h	Brunarius	1 ^{re} séance	112 joueurs 28 femmes
Samedi 12	13h15	Brunarius	2 ^e séance	56 joueurs 28 femmes
Dimanche 13	13h	Brunarius	3 ^e séance	28 joueurs 28 femmes

Championnat promotion

		Colonne	Accueil des qualifiés et retrait des badges	
Vendredi 11	10h à 12h			
Vendredi 11	13h	Colonne	1 ^{re} séance	140 joueurs 24 femmes
Samedi 12	13h	Brunarius	2 ^e séance	84 joueurs 24 femmes
Dimanche 13	13h	Brunarius	3 ^e séance	28 joueurs 28 femmes

Palmarès des championnats :
dimanche 13 mai à 18h30 - Palais des Festivités



Credit photo - Fotoka - R. Babakin

30^e Championnat de France Jeunes :

collèges, lycées - benjamins, cadets, juniors.

ETHIC-ETAPES

		13h30	Championnat de France Triplettes Collèges
Jeudi 10			Championnat de France Triplettes Lycées
			Championnat de France Triplettes Oudlers
			Championnat de France Triplettes P'tits Bouts

		21h	Championnat de France dames libres
Jeudi 10			1 ^{re} manche, benjamins, cadets, juniors
Vendredi 11	13h30		Championnat de France dupliqué individuel
			1 ^{re} manche, benjamins, cadets, juniors

		21h	Championnat de France dames libres
Vendredi 11			2 ^e manche, benjamins, cadets, juniors

		13h30	Championnat de France dupliqué individuel
Samedi 12			2 ^e manche, benjamins, cadets, juniors

Palmarès des championnats : samedi 12 mai à 20h - Palais des Festivités

TOURNOIS D'ACCOMPAGNEMENT

Mercredi 9	15h	Palais des festivités - Colonne	Libre
Mercredi 9	21h	Palais des festivités - Plénière	Triplettes
Mercredi 9	21h	Palais des festivités - Colonne	Libre
Jeudi 10	14h	Palais des festivités - Plénière	Duplicaté Individuel
Jeudi 10	21h	Palais des festivités - Colonne	Quaquettes
Jeudi 10	21h	Palais des festivités - Plénière	Libre
Vendredi 11	14h	Palais des festivités - Plénière	Libre duo
Vendredi 11	21h	Palais des festivités - Plénière	Triplettes
Vendredi 11	21h	Espace Brunarius	Libre
Samedi 12	14h	Palais des festivités - Plénière	Triplettes
Samedi 12	14h	Palais des festivités - Colonne	Libre
Samedi 12	21h	Palais des festivités	Grand Libre
Samedi 12	21h	Espace Brunarius	Quaquettes
Dimanche 13	14h	Palais des festivités - Plénière	Libre

Les Open nationaux sont ouverts à tous les joueurs. La licence FFT est obligatoire pour tous les tournois dupliqués.
Inscription 15 € sauf le grand libre : 20 €. Supplément de 4 € pour les non-licenciés.
Redistribution : 75% sur tous les tournois.
La licence FFT sera proposée sur place.



Chaque année, la FFT organise le Championnat de France des jeunes, auquel ils sont plus de 200 à concourir pour différents titres : Lycées, Collèges et Comités en triplettes, Individuel dupliqué Benjamin, Cadet et Junior, Individuel dames libres Benjamin, Cadet et Junior. Le Championnat de France se déroule lors du week-end de l'Ascension pendant trois jours de jeu bien sûr mais aussi de rencontres, de convivialité et de fête.

Programme 2018

Jeudi 10 mai	13h30	Championnats de France des Collèges, des Lycées et Triplettes Jeunes ("Oudlers" et "P'tits Bouts")
	20h30	Championnats de France libres Benjamins, Cadets, Juniors
Vendredi 11 mai	13h30	Championnats de France individuels Benjamins, Cadets, Juniors
	20h30	Championnats de France libres (2 ^{ème} séance)
Samedi 12 mai	13h30	Championnats de France individuels (2 ^{ème} séance) Tournoi des éliminés
	19h30	Remise des trophées
	21h30	Soirée dansante

Lieu d'accueil et d'hébergement

Lieu du Championnat : Ethic Etapes Côté Lac Evian - Haute Savoie
Avenue de Neuvecelle - 74500 Evian-les-Bains

C'est le centre d'hébergement Ethic Etapes Côté Lac Evian qui accueillera à nouveau le Championnat de France Jeunes. Il bénéficie d'une situation privilégiée, entre lac et montagnes, proche de la Suisse et de Genève. Situé dans les hauteurs de la ville, il offre un panorama magnifique sur le lac.

Jeunes et accompagnateurs pourront profiter de ses nombreuses infrastructures et passer d'agréables moments : salle de billard, terrain de pétanque, de volley (ou badminton), tables de ping-pong... Il ne faudra donc pas oublier les raquettes, les volants, les boules et les ballons !

Les jeunes pourront apprécier aussi de jouer leurs compétitions dans des salles spacieuses.



Championnat de France Jeunes
Dossier parents

Les repas seront pris sur place (self-service). Chacun aura droit à une entrée, un plat chaud et un dessert (ou fromage).

Concernant l'hébergement, les chambres sont toutes équipées de lits individuels. Une couette et des draps seront fournis, tout comme une serviette de toilette le jour de l'arrivée.

La capacité d'accueil de ce centre est de 200 personnes. Si jamais elle venait à être atteinte, une solution de repli est prévue. Le comité Savoie Mont Blanc se chargerait alors des transferts en minibus du nouveau lieu d'hébergement au centre Ethic Etapes.

En ce qui concerne l'accès au centre Ethic Etapes, un seul itinéraire est possible pour les autocars. Il est téléchargeable sur le site internet www.cotelacevian.com. Des parkings sont à disposition pour les voitures. Deux emplacements sont réservés pour les autocars.





Championnat de France Jeunes

Dossier parents

Règlement intérieur

Article 1 : Règlement des compétitions

Toutes les épreuves du Championnat de France Jeunes se dérouleront comme prévu par le règlement des compétitions de la Fédération Française de Tarot. Ce fichier peut être demandé au siège de la FFT.

Article 2 : Inscriptions sur place à valider

Les inscriptions des joueurs participant au Championnat de France Jeunes sont à retourner par le responsable jeunes du comité au siège de la FFT à la date prévue dans le calendrier de sa fiche de procédure. Sur le lieu du Championnat de France, le responsable et les accompagnateurs devront confirmer la présence de tous les joueurs, les éventuelles défections ou modifications d'équipe aux arbitres du Championnat. Ce pointage est obligatoire et se déroule le jeudi de l'Ascension de 10h00 à 11h30. La Commission Jeunes se réserve le droit de refuser un ou des joueurs dont la présence n'aurait pas été signalée ou confirmée.

Article 3 : Spectateurs

Les parents et accompagnateurs ne peuvent être dans la salle quand les enfants jouent, mais un responsable doit rester en permanence sur le site (possibilité de participer au challenge accompagnateurs) en gardant son téléphone allumé (mode vibreur). Cette compétition reste celle des jeunes et non des adultes.

Exception : tous les cas médicaux doivent être signalés à la Commission Jeunes. Un accompagnateur doit assurer le suivi du joueur à la table de jeu et gérer les problèmes qui peuvent se présenter.

Article 4 : Responsable jeunes et accompagnateurs

Les jeunes sont sous la responsabilité exclusive de leurs accompagnateurs et de leur comité, non de la FFT. Les comités sont chargés de la surveillance des jeunes dont ils ont la charge (un accompagnateur pour 10 jeunes). Les comités vérifieront que leurs licenciés majeurs (plus de 18 ans) se conforment au règlement en vigueur. Le responsable jeunes et les accompagnateurs devront faire respecter l'ordre et le silence en cas de débordement. Le responsable jeunes devra respecter sa fiche de procédure. En cas de non présence sur le site (participation à un Championnat de France ou à un open national), le responsable jeunes désignera un accompagnateur qui occupera ses fonctions le temps de son absence. Il est indispensable que l'accompagnateur choisi possède un téléphone portable. La Commission Jeunes devra être prévenue de ce changement. Il est rappelé que le responsable jeunes devra impérativement transmettre les autorisations de soin à la personne qui le remplace.

Article 5 : Participation

Un jeune ne pourra participer au Championnat de France que s'il est à jour de sa licence FFT. Dans le cas contraire, il ne pourra y participer.

Un jeune s'engage à participer à toutes les épreuves du Championnat de France Jeunes. Dans le cas où il est qualifié pour jouer le Championnat de France Individuel Open ou Séries, une dérogation lui est accordée. S'il n'est pas qualifié à l'un de ces deux Championnats, il ne peut pas jouer à sa guise les épreuves jeunes de son choix, sous peine de sanctions.

Un jeune s'engage à respecter les horaires des tournois. En cas de retard et suivant le règlement des compétitions, il s'exposera à une pénalité et dans le pire des cas, il sera scratché de la compétition.

Concernant le Libre Benjamins, qui se déroule les jeudi et vendredi soirs, une dérogation peut être demandée sur place pour ne pas faire jouer les plus petits qui peuvent avoir besoin de se coucher tôt.

Article 6 : Comportement

Le participant s'engage à respecter ses accompagnateurs, les responsables et arbitres FFT, le personnel du centre d'hébergement ainsi que les autres joueurs avec lesquels il aura un bon comportement aux tables de Tarot. Il déclare prendre soin du matériel mis à disposition pour le championnat et à ne commettre aucune dégradation dans le centre d'hébergement. Il s'engage à n'introduire ou consommer ni alcool ni substances prohibées. Il se conformera au règlement en vigueur, même s'il est majeur.

En cas de non-respect de l'un de ces engagements, le participant pourra être convoqué avec son responsable devant la Commission Jeunes qui pourra donner une sanction allant du simple avertissement à l'exclusion du Championnat. De plus, la Commission Jeunes dressera un rapport qui sera transmis à la Chambre de Discipline Nationale de la FFT.

Article 7 : Annulation du séjour

En cas d'annulation de dernière minute, la FFT ne remboursera la globalité du séjour que sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif suite à un cas de force majeure.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mr, Mme _____ père, mère ou tuteur
 (*ayer les mentions inutiles*) déclare avoir pris connaissance des conditions d'hébergement à
 Evian-les-Bains et autorise mon enfant _____
 né(e) le ____ / ____ / _____ à participer au Championnat de France de Tarot Jeunes
 du 9 au 13 mai 2017. Mon enfant sera assuré par la FFT à l'intérieur du centre d'hébergement.

En cas de dégradation de matériel par mon enfant, je m'engage à payer la facture des dégradations ou
 à faire jouer mon assurance pour régler celle-ci.

Mon enfant s'engage à respecter les conditions auxquelles il se soumet lors de son inscription, à
 n'introduire ou consommer ni alcool ni substances prohibées et à avoir un comportement digne d'un
 joueur représentant la FFT.

Signature de l'enfant :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

Fait le _____

Signature :

à _____

**Cette autorisation devra être collectée par l'accompagnateur en charge de l'enfant.
 Le responsable jeunes regroupera toutes ces autorisations et devra impérativement les remettre
 à la Commission Jeunes le jeudi 10 mai 2018 à 11h30 à l'occasion de la réunion d'informations.**



Championnat de France Jeunes
Dossier parents

Autorisation de soins

à l'usage des comités



Championnat de France Jeunes
Dossier parents

Dans le cadre des Championnats de France Jeunes à Evian-les-Bains du 9 au 13 mai 2018, je soussigné(e) Mr, Mme _____ père, mère ou tuteur (*ayer les mentions inutiles*) autorise la personne responsable de la surveillance de mon enfant mineur _____ (*nom et prénom de l'enfant*) à faire pratiquer les soins nécessaires à sa santé. La personne responsable de mon enfant sur place sera : _____ (*nom et prénom*).

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Téléphone des parents : _____ Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom du médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Groupe sanguin : _____ Lentilles et prothèses auditives : _____

Contre-indications médicales : _____

Asthme et allergies : _____

Régimes et traitements en cours : _____

Je déclare que mon enfant est à jour de ses vaccinations.

Je décharge la Fédération Française de Tarot de toutes responsabilités concernant les éventuels incidents ou accidents que mon enfant pourrait occasionner ou subir.

Fait le _____

Signature :

à _____

Cette autorisation devra être collectée par l'accompagnateur en charge de l'enfant. Le responsable jeunes regroupera toutes les autorisations des jeunes de son comité qui devront être impérativement accessibles sur le lieu du Championnat de France.